



**André FLAHAUT**  
Ministre d'État  
Président honoraire  
du Parlement fédéral  
de Belgique

M. Vincent Van Quickenborne

Vice-Premier Ministre – Ministre de la Justice

FINTO – Bd. du Jardin Botanique 50/65 (6e étage)

1000 Bruxelles

Bruxelles, ce 1<sup>er</sup> juillet,

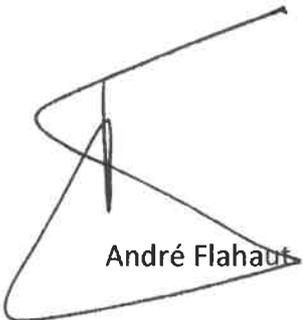
Monsieur le Vice-Premier Ministre,

J'ai eu l'occasion, en décembre dernier, de vous interroger par écrit concernant le Monument aux anciens prisonniers de guerre lettons inauguré le 28 septembre 2018 à Zedelgem. Depuis lors, sur base de cette première intervention et grâce à l'engagement résolu de l'association « The Belgian Remember Them » présidée par M. Wilfred Burie, plusieurs médias belges et internationaux ont mis en lumière l'existence de cette « ruche lettone » qui ternit gravement l'image de la Belgique et ne cesse d'émouvoir à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

Sachant que ces prisonniers de guerre lettons ont participé, sous l'uniforme de la Waffen-SS, à des crimes de guerre, il est inacceptable que la Belgique continue de leur rendre hommage à travers un monument dédié à la Mémoire. Ce monument constitue une grave entrave à la compréhension de la Deuxième Guerre mondiale et encourage le révisionnisme que condamne fermement la loi du 23 mars 1995.

Par suite, je vous serais reconnaissant de m'informer des démarches entreprises par vos services pour délivrer la Belgique de ce monument de la honte et du déshonneur. Dès lors, qu'il me soit permis de rappeler, dans l'esprit de ma proposition de loi visant la lutte contre le nazisme et ses résurgences contemporaines, l'importance de doter notre démocratie d'outils propres à empêcher la banalisation de cette idéologie autant que l'altération de l'Histoire.

Vous remerciant par avance de votre réponse, je vous prie de recevoir, Monsieur le Vice-Premier Ministre, mes salutations très cordiales,



André Flahaut